



Mission régionale d'autorité environnementale

OCCITANIE

Le 08/02/2019

**Information sur l'absence d'avis  
de la Mission régionale d'autorité environnementale  
Projet de création d'un parc photovoltaïque au sol au lieu-dit "La  
Potence" sur la commune de St thibéry (34)  
déposé par CS La Potence**

**Au titre des articles L.122-1 et suivants du code de l'environnement**

N° Garance : 2018-006957

Par courrier reçu par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement le 03 décembre 2018, le Préfet de l'Hérault a sollicité l'avis de l'Autorité environnementale sur un projet de création d'un parc photovoltaïque au sol au lieu-dit "La Potence" sur la commune de St thibéry (34) au titre des articles L.122-1 et suivants et R.122-1 et suivants du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

L'Autorité environnementale n'a pas émis d'avis dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 03 février 2019.